

Rapport de jury Épreuve orale anglais

I – Statistiques

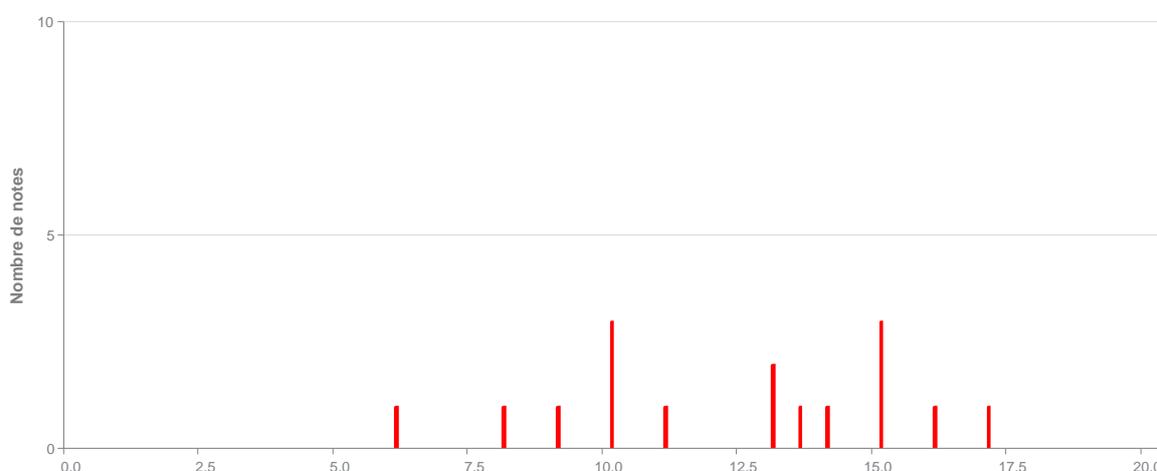
Nombre de notes : 16

Moyenne : 12,219

Médiane : 13

Écart-type : 3.157

Graphique des notes



II - Rapport

L'épreuve comprend trois phases bien distinctes :

- 1) résumé de l'article
- 2) commentaire de l'article
- 3) entretien avec le jury

Les sujets permettaient aux candidats d'exploiter leurs connaissances en droit, sur des thématiques d'actualité tels les droits d'inscription universitaires, l'obligation vaccinale, les poursuites légales suite aux résultats du bac au Royaume-Uni, la législation sur le travail à distance...

Dans l'introduction, les candidats présentent le sujet, la problématique et annoncent le plan qu'ils vont suivre, sans se contenter de dire qu'ils feront le résumé en première partie et le commentaire en seconde partie.

Le résumé doit être synthétique et reformuler de façon structurée les faits présentés dans l'article.

Le commentaire doit être lié explicitement au document : les candidats ne peuvent se contenter de plaquer des notions générales apprises. Ils doivent s'interroger sur la façon dont l'article est construit et sur l'objectivité des informations présentées. Il est donc indispensable que les candidats prennent un recul critique par rapport à l'article proposé et montrent, le cas échéant, quel est le point de vue adopté par le journaliste, comment l'information est présentée, quels sont les non-dits, quelle est l'évolution de la situation depuis la date de publication de l'article, etc.

L'entretien a pour seul but de préciser des points abordés trop rapidement pendant l'exposé du candidat ou d'aider le candidat à corriger une erreur d'interprétation. Pendant cet entretien, les candidats sont invités à ne pas se contenter de donner des réponses brèves aux questions : les questions invitent en effet les candidats à développer leurs analyses. Il convient aussi d'éviter, dans les réponses, des formules maladroites telles que *'as I have already said in my first section'* : si le jury pose une question sur quelque chose que les candidats ont déjà expliqué, c'est que l'explication n'était pas claire ou était fautive. C'est faire preuve de peu de diplomatie que de laisser entendre au jury qu'il n'a pas été assez attentif...

Le jury a entendu cette année de très bonnes présentations orales, respectant scrupuleusement les conseils des rapports des années précédentes.

L'épreuve vise cependant avant tout à évaluer le niveau de maîtrise de l'anglais. Il est donc indispensable de ne pas multiplier les fautes de grammaire ou de prononciation pendant l'exposé, quelle que soit par ailleurs la qualité du contenu et de la structuration de cet exposé.

Phonétique

L'intonation est importante : attention à ne pas calquer sur le français une intonation systématiquement montante en fin de phrase.

Quelques mots dont il faut vérifier l'accentuation, souvent méconnue : *de'velopment, eco'nomie, im'portant, a'ccording, par'ticularly, ad'vantages, 'necessary, 'consequence, po'litical, be'ginning, 'government, U'nited, 'comment, con'tinue, par'ticularly, de'mocracy, in'terpret, etc*

Les mots suivants posent par ailleurs souvent des problèmes de prononciation : *second, student, information, power, how, increase, work, law/low, said/says, idea, purpose, people, could, should, talk, social, message, private, public, money, though, only, write/written, hide/hidden, measures, future, culture, the use/to use, delete, aren't, other, psychology, this/these, talk, Great Britain, etc.*

Il faut revoir systématiquement la prononciation des mots qui finissent par *-or, -ar* et *-ism, -ous*. La prononciation du *th* est à travailler aussi (cf. *think/sink, this/dice*)

Lexique

Le jury insiste de nouveau sur le caractère indispensable d'une acquisition systématique du vocabulaire journalistique dans les domaines du droit et de l'économie. La lecture régulière d'articles de presse doit permettre aux candidats de se constituer un carnet de vocabulaire qui leur permettra de s'exprimer avec aisance et naturel, en évitant de calquer le français.

Grammaire

La grammaire est elle aussi indispensable à une bonne expression orale. Il faut veiller à travailler les points suivants :

- emploi du déterminant THE : *THE United Kingdom, THE United States*, mais : *France, Germany...*

- noms indénombrables singuliers et pluriels : *news (*the news are...*they...*those news), information (*informations), evidence (*fewer evidence)*.

- quantifieurs *little/a little/few/a few/less*, en lien avec le caractère dénombrable ou indénombrable des noms

- invariabilité des adjectifs : **different solutions*

- -s de la 3^{ème} personne du présent (**he have, *do he know...*).

- verbes irréguliers (*lose, lost, lost / write, wrote, written/ lead, led, led...*)
- emploi du passif : il ne faut pas oublier le participe passé après l'auxiliaire (* *had been demand*)
- opposition entre syntaxe de la question indirecte et syntaxe de la question directe : **we can wonder what are the consequences.*
- absence du marqueur TO de l'infinitif après les auxiliaires modaux : * *must to*
- Verbe en BE + -ING après *before, after* et *by* : **before vaccinate, *by demand, after become ill*

Malgré les erreurs pointées dans ce rapport, le jury a été impressionné par la qualité générale des prestations orales entendues cette année et souhaite bon courage aux candidats de la session 2022.
